

N° 13 du 10 février 2006

Destinataires :

- .Bureau national
- .Fédérations
- .URI
- .UD
- .Secrétaires confédéraux

Retrait du contrat première embauche Nouvelle journée de mobilisation le 7 mars

L'ensemble des organisations syndicales, organisations étudiantes et lycéennes réunies au siège de la CGT ce vendredi 10 février, ont décidé en commun de nouvelles initiatives d'actions.

Cette réunion avec un nombre plus important d'organisations a permis de confronter les analyses de l'action du 7 février et de déterminer les conditions pour poursuivre et amplifier le mouvement.

La délégation confédérale composée de Rémi Jouan, secrétaire national, et Jacques Rastoul, secrétaire confédéral, a fortement insisté pour que la mobilisation soit toujours centrée sur le retrait du CPE. Elle a été rejointe sur ce point par l'UNSA et la CFTC.

Le choix du jour, un samedi ou un jour de la semaine a également fait l'objet d'un large débat, la CFDT portant avec d'autres l'orientation du samedi pour une mobilisation plus forte des salariés. Malgré des avis partagés, l'ensemble des organisations syndicales s'est rallié au point de vue majoritaire des organisations de jeunes pour un jour de la semaine.

Autre information : le nombre de signataires s'est élargi aux organisations déjà participantes à l'action du 7 février: Confédération étudiante, Fidl, Sud étudiants et Union syndicale solidaires (SUD). La CFE-CGC devrait donner prochainement sa réponse.

Vous trouverez ci-joint la déclaration des douze organisations signataires.
CFDT, CGT, FO, CFTC, FSU, UNSA, SUD
Confédération Etudiante, UNEF, UNL, FIDL, SUD Etudiant

Des informations complémentaires seront envoyées aux organisations la semaine prochaine.

COMMUNIQUE

Déclaration des organisations étudiante et lycéenne et des organisations syndicales de salariés : Unef, Unl, Cfdt, Cgt, Cgt-fo, Cftc, Fsu, Unsa

Les manifestations unitaires du 7 février ont constitué une première étape importante. Les organisations syndicales réaffirment leur volonté commune de poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait pur et simple du CPE.

Ce contrat constitue une discrimination forte à l'égard de la jeunesse qu'il condamne à la précarité.

Se rajoutant au Contrat Nouvelles Embauches à destination des salariés de toutes générations dans les entreprises de moins de 20 salariés, il annonce une fragilisation du contrat de travail de tous les salariés.

Le gouvernement confirme sa volonté de passer en force. Il donne des raisons supplémentaires pour développer les mobilisations.

Les organisations syndicales mettront tout en œuvre localement pour la réussite des actions décidées par les organisations de jeunes. Les premières d'entre elles sont fixées pour les 14 et 16 février.

Elles décident d'une grande journée nationale de mobilisation des jeunes et des salariés le 7 mars, elles appellent leurs structures locales à organiser des manifestations communes.

Vendredi 10 février 2006

Les organisations Union Syndicale Solidaires, Confédération Etudiante (Cé), Sud Etudiants, et Fidl également présentes à la réunion s'associent à cet appel.